



Le 8 février 2012

Groupe de contact des Grands Lacs :

Ambassadeur Frank de Coninck

M. Erik de Feijter

Ambassadeur Stéphane Gompertz

Ambassadeur Roger Meece

Mme Julia Painting

Ambassadeur Koen Vervaeke

Ambassadeur Barrie Walkley

Washington, DC

Mesdames et messieurs les membres du groupe de contact des Grands Lacs,

Réf. : Demande urgente d'action internationale pour soutenir la démocratie et les droits de l'homme en RDC

Nous, les organismes soussignés, sommes très préoccupés par la crise post-électorale en République démocratique du Congo (RDC). Nous pensons que la communauté internationale devrait renforcer de toute urgence sa mobilisation autour du processus électoral et de ses conséquences en RDC. La mission d'observation des élections de l'Union européenne (EurAc), le Carter Center et les missions nationales d'observation des élections, tout particulièrement celles de l'Église catholique et l'AETA, ainsi que les états donateurs, dont les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, ont tous déclaré que les élections du 28 novembre 2011 comportaient de sérieuses lacunes et étaient entachées de nombreuses irrégularités. L'homologation des résultats de ces élections, sans tentative sérieuse de les rectifier ou de corriger le processus qui a conduit à des dysfonctionnements, portera sérieusement préjudice à la construction de la démocratie en RDC et conduira probablement à l'instabilité.

Afin d'éviter une escalade de la violence et de promouvoir la légitimité démocratique, nous demandons à la communauté internationale de prendre immédiatement les mesures ci-dessous :

1. Insister pour que toute solution à la crise congolaise soit basée sur le respect des principes démocratiques. Nous encourageons vivement tous les intervenants internationaux à soutenir ce principe et cette approche dans leurs efforts de résolution de la crise.
2. Recommander une réforme complète de la commission électorale congolaise (CENI). Nous pensons que la déclaration faite par les évêques catholiques du Congo (CENCO) le 11 janvier 2012 décrit clairement les problèmes causés par les élections et offre d'importantes

recommandations. Nous soutenons pleinement la conclusion des évêques selon laquelle la commission électorale congolaise actuelle a perdu sa crédibilité, comme l'a aussi démontré l'interruption prématurée de la mission d'évaluation technique électorale internationale conduite par IFES et NDI. Nous pensons que, pour bénéficier de la crédibilité dont elle a besoin pour mener à bien sa mission, la CENI devrait être reconstituée avec des membres unanimement respectés et une représentation équitable de tous les partis.

3. Condamner vivement et publiquement les attaques commises par les services de sécurité relevant d'une violation des droits des citoyens et exiger des comptes. Des citoyens congolais, des partisans de l'opposition et autres ont été tués ou illégalement détenus, ont disparu ou ont été harcelés par les forces de l'ordre pendant la campagne électorale et pendant la période suivant l'annonce des résultats. Les abus continuent. Le candidat principal de l'opposition, Étienne Tshisekedi, est en fait actuellement en résidence surveillée. D'autres candidats de l'opposition ont aussi été menacés et intimidés. L'exercice des droits et des libertés fondamentaux, y compris la liberté d'expression et la liberté de réunion, est violé par la police et d'autres forces de l'ordre dans ce qui semble être une volonté de réprimer les manifestations pacifiques contre les résultats controversés des élections. La communauté internationale devrait insister pour que les autorités congolaises défendent l'état de droit, protègent les droits des citoyens, quelle que soit leur appartenance politique, et arrêtent ceux qui sont responsables des actes illégaux décrits plus haut.
4. Soutenir le droit de manifester pacifiquement. La société civile congolaise s'est profondément engagée dans le processus électoral et a organisé une marche prévue le 16 février 2012 pour demander justice, réclamer des institutions démocratiques légitimes et commémorer la « Marche des Chrétiens » de 1992 lors de laquelle les troupes de Mobutu ont tué et blessé des douzaines de manifestants pacifiques non armés. Nous sommes préoccupés par le fait que, étant donné les antécédents décrits ci-dessus, le gouvernement puisse chercher à arrêter la marche, y compris peut-être en utilisant la force ou d'autres tactiques illégales. La communauté internationale devrait réitérer à la fois publiquement et en privé aux autorités du gouvernement congolais que le droit de réunion est un droit fondamental consacré dans la constitution congolaise et enjoindre les autorités congolaises à ne pas utiliser la force pour empêcher les manifestations pacifiques.

Nous pensons que le Congo est à un tournant important dans ses efforts sur la voie de la démocratie. Une mobilisation internationale rapide et constructive est nécessaire pour aider à faire évoluer la situation dans le bon sens.

Africa Europe Faith and Justice Network

Réseau européen pour l'Afrique Centrale

Eastern Congo Initiative

Enough Project

Human Rights Watch

Humanity United

Open Society Foundations